

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN CONTRACEPTION ET GYNÉCOLOGIE DE PRÉVENTION 2022



OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

Amélioration des pratiques et approfondissement des connaissances en gynécologie et contraception.

Dans le cadre des consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention, cette formation permet aux généralistes et sages-femmes d'approfondir leurs connaissances et d'analyser leurs pratiques afin d'optimiser la prise en charge des patientes.

La formation se déroule en 2 étapes :

- > Auto évaluation préalable des connaissances et compétences individuelles, et recueil des situations cliniques correspondant aux thématiques abordées lors de la formation
- > Session de formation d'1 journée correspondant à de l'acquisition et perfectionnement des connaissances et compétences

PUBLIC CONCERNÉ

Sages-femmes hospitalières, libérales ou territoriales, médecins généralistes, gynécologues obstétriciens, gynécologues médicaux, internes

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Gaëlle DELPECH-DUNOYER,
Enseignante sage-femme

INTERVENANTE

Docteur Thelma LINET,
Gynécologue Obstétricienne

PROGRAMME

8h45-9h

Accueil des participants
Café de bienvenue

9h-12h30

- > La place des nouvelles prescriptions des sages-femmes suite au Décret du 5 mars 2022 dans les dysménorrhées primaires, les infections génitales basses, les IST et l'incontinence
- > La contraception entre 40 et 45 ans

12h30-13h30

Pause déjeuner

13h30-17h

- > La posture professionnelle dans l'annonce de résultats d'examen en lien avec le dépistage du cancer du col de l'utérus et du cancer du sein
- > Nouveautés scientifiques dans le dépistage de l'endométriose et révision sur la dermatologie vulvaire

Méthodes pédagogiques :

- > Analyse réflexive à partir de cas cliniques transmis par les apprenants
- > Utilisation d'applications de questions/réponses
- > Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés.
- > Rôle et prise en charge par les SF spécifiquement détaillés
- > Actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur.

Transmettez sous forme de diaporama (powerpoint) un cas clinique max 6 diapos en lien avec une des thématiques traitées lors de la journée à :

gaelle.delpech-dunoyer@univ-brest.fr
au plus tard le 30 mai 2022

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

MODALITÉS

Durée : 7 heures

Localisation des cours : Brest, École Universitaire de Maïeutique de Brest / Faculté de Médecine et Sciences de la Santé de Brest

Tarif 2022 : 280€

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation ANDPC ou FIFPL (nous consulter)

DATE

Judi 30 juin 2022

CANDIDATURE

Candidature en ligne :

www.univ-brest.fr/fcsante

Formations courtes > Santé génésique des femmes et parentalité et à adresser par mail ou par courrier postal au Pôle Formation Continue en Santé

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité, lieu d'accueil, d'écoute et d'informations propose un dispositif d'accompagnement spécifique.

CONTACTS

Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 BREST cedex 3
Mail : fcs.medecine@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation « Actualisation des connaissances en contraception et gynécologie de prévention »

Date : Jeudi 30 juin 2022

Coût de la formation : 280€/personne

État civil et coordonnées

Nom d'usage Nom de naissance

Profession (obligatoire)

Prénom

Date de naissance

Adresse postale

CP Ville

Téléphone

Email (obligatoire)

Modalités

Attention, votre convocation vous sera expédiée, uniquement par mail, une semaine avant la date de la formation

- > Ce bulletin d'inscription signé vaut **“Contrat”** pour les prises en charge individuelles. Une convention sera établie pour les personnes dont la formation est prise en charge par l'employeur.
- > Notre service doit être informé de **toute annulation** de la part du stagiaire au **minimum une semaine** avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.
- > L'UBO se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Situation et financement

Vous êtes salarié(e) ou profession libérale

Nom de l'établissement employeur

Adresse postale

CP Ville

Si financement employeur

Personne à contacter

Téléphone..... Courriel

Adresse si différente de celle de votre poste

.....

Si financement par un organisme gestionnaire des fonds de formation (joindre l'accord de prise en charge)

Nom de l'organisme

Personne à contacter

Téléphone..... Courriel

Si autofinancement

Votre participation dépendra de l'éventuelle prise en charge DPC.
Nous vous adresserons une facture ultérieurement.

DPC

Informations complémentaires OBLIGATOIRES pour le DPC

N°RPPS ou ADELI

Statut (à cocher) ☐ Salarié ☐ Libéral ☐ Mixte

Modalités DPC

La demande de prise en charge DPC est à réaliser sur : www.mondpc.fr N°Action.....

Dans le cadre d'une prise en charge par l'ANDPC, toutes les étapes (présentielles) du programme de formation sont obligatoires afin de bénéficier du financement proposé. En cas de refus de financement par l'ANDPC le stagiaire s'engage à verser à l'UBO le complément d'inscription.

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable, et peuvent faire appel au besoin à un médiateur : mediateur.sufca@univ-brest.fr. En cas de désaccord persistant, les différends seront soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de RENNES.

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (<https://www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Ressources>).

Fait à..... Le..... Signature du stagiaire et cachet	Fait à Brest Le..... Laurent BOURLÈS <i>Directeur du SUFCA</i>
---	--

Bulletin d'inscription à nous retourner **dès que possible, et au plus tard un mois avant la date de formation**

Par courrier

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé
Pôle Formation Continue en Santé
22, avenue Camille Desmoulins
CS 93837 • 29238 BREST cedex 3

Par mail

fcs.medecine@univ-brest.fr
Plus d'infos > Tél : 02 98 01 73 89
Ou sur le site > www.univ-brest.fr/fcsante